

Liberte Politique

/

## Mathieu Bock-Côté : «L'État de droit divin»

Article rédigé par *Le Figaro*, le 06 octobre 2024

Source [Le Figaro] : CHRONIQUE - Depuis une cinquantaine d'années, nous nous sommes affranchis de la définition strictement juridique de l'État de droit pour lui préférer une forme politique nouvelle, intouchable et étrangère à la démocratie libérale.

La polémique entourant l'État de droit a traversé la dernière semaine. Pour avoir soutenu que l'État de droit n'est pas sacré, [Bruno Retailleau](#) fut cloué au pilori et transformé en ennemi public, comme s'il venait de piétiner un totem. Jamais, toutefois, ceux qui se sont jetés dans la mêlée pour maudire le nouveau ministre n'ont cru nécessaire de préciser ce qu'ils défendaient autrement qu'à travers des formules emphatiques : il suffisait de prononcer les mots « [État de droit](#) » pour d'un coup susciter un respect obligatoire, compassé, doublé d'une fureur vengeresse contre ceux qui transgressaient le tabou, comme si on venait de réveiller un dieu.

[Lire la suite](#)

06/10/2024 01:00